DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF AU STAGE EN SITUATION D'EMPLOI

Destiné aux étudiants·es inscrits·es à un programme de baccalauréat en sciences de l'éducation

Module des sciences de l'éducation

2025-2026

Table des matières

1. Le stage en emploi : une modalité particulière du stage IV 2

2. Contexte et particularités 3

3. Critères d'admissibilité 4

4. Processus de placement 5

5. Conditions spécifiées dans l'entente de stage en situation d'emploi 7

6. Modalités de rupture de l'entente 7

7. Rôles et responsabilités des acteurs du stage 7

8. Situations particulières et soutien 10

9. Les travaux 11

10. La décision de faire un stage en situation d'emploi 12

11. Conclusion 16

Annexes 17

Stage IV en situation d'emploi ou stage régulier ? 18

Documents de référence 24

1. Le stage en emploi : une modalité particulière du stage IV

Le stage en situation d'emploi est une forme particulière du stage IV, conçue pour les personnes en voie de diplomation qui occupent ou souhaitent occuper un poste reconnu dans une école. Il s'inscrit dans un contexte où le ou la stagiaire exerce pleinement les fonctions liées à l'enseignement, tout en poursuivant sa formation universitaire.

Ce type de stage permet de reconnaître et d'encadrer le travail réalisé dans le cadre d'un contrat d'enseignement, tout en assurant un accompagnement pédagogique structuré. Bien qu'il comporte des exigences élevées, il constitue une occasion précieuse de développement professionnel, soutenue par des ressources et un encadrement pédagogique.

Témoignage d'un·e diplômé·e

« C'est exigeant, mais il faut se rappeler que tout le monde débute un jour, et que des personnes expérimentées sont là pour accompagner et guider tout au long du stage. »

Dans un contexte de pénurie de personnel enseignant le Module des sciences de l'éducation, avec l'appui du Département des sciences de l'éducation de l'UQO (résolution UQO-DES-18-199-1442), a adopté une politique encadrant cette formule de stage. La *Politique des stages IV en situation d'emploi* permet à certains·es étudiants·es de compléter leur quatrième stage dans un contexte professionnel, en assurant le maintien des exigences de la formation initiale à l'enseignement.

Il est essentiel de rappeler que, même en contexte d'emploi, le ou la stagiaire demeure avant tout en formation. L'université a la responsabilité de veiller à ce que les objectifs académiques, professionnels et éthiques de la formation soient pleinement respectés.

Des critères stricts ont été établis afin de s'assurer que le ou la stagiaire possède les compétences minimales requises pour assumer de manière autonome et responsable une tâche d'enseignement, que ce soit en classe ou dans un rôle spécialisé (ex. : orthopédagogie). Les milieux scolaires doivent également mettre

en place les conditions favorables à la réussite du stage, au développement des compétences professionnelles et à l'insertion harmonieuse du ou de la stagiaire dans la profession.

Il convient de préciser que cette formule demeure exceptionnelle. Chaque demande est rigoureusement analysée par le Module, qui se réserve le droit de l'accepter ou de la refuser.

Ce guide vise à accompagner les étudiants·es tout au long de leur stage en situation d'emploi. Il présente les critères d'admissibilité, les responsabilités des différentes parties, les modalités d'encadrement et d'évaluation, ainsi que les ressources disponibles. Il s'agit d'un outil de référence pour soutenir la préparation, la réalisation et la réussite de cette étape déterminante du parcours professionnel en enseignement.

2. Contexte et particularités

Ce stage met l'accent sur les enjeux liés à la formation de la profession enseignante, dans un contexte particulier : celui du double statut. Le ou la stagiaire agit à la fois comme personne en formation et comme professionnel·le en exercice. Il ou elle cumule ainsi les responsabilités liées à ces deux rôles.

Le ou la stagiaire effectue un travail rémunéré et bénéficie de dix journées discrétionnaires, dont cinq sont payées par le milieu de stage. Toutefois, cette disposition peut ne pas s'appliquer dans certains milieux (ex. : écoles privées). Le stage se déroule en prise en charge complète et autonome, avec la responsabilité de la classe ou de l'ensemble des tâches d'enseignement. Cela peut inclure, par exemple, des interventions en orthopédagogie dans un cadre professionnel reconnu.

Dans ce parcours exigeant, l'enseignant·e associé·e joue un rôle clé en tant que mentor·e, assurant un accompagnement qui vise à soutenir le développement professionnel du ou de la stagiaire.

Témoignage d'un·e diplômé·e :

«Il est essentiel de faire preuve d'ouverture face à la critique constructive et à la réalité quotidienne d'une classe. »

3. Critères d'admissibilité

Pour être admissible au stage IV en situation d'emploi, le ou la candidate doit satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes :

- **Inscription** : Être inscrit·e dans un programme de formation à l'enseignement de l'UQO.
- **Stages préalables** : Avoir complété avec succès les stages I, II et III, démontrant une progression dans l'acquisition des compétences professionnelles.
- **Contrat en enseignement** : Se voir offrir un contrat de travail (selon les modalités de placement énoncés dans la *Politique des stages IV en situation d'emploi*) dans un établissement scolaire reconnu, pour une durée et dans un contexte conforme aux exigences du stage.
- **Autorisation** : Avoir obtenu l'autorisation de l'UQO ainsi que de l'établissement d'accueil pour effectuer le stage dans ce contexte spécifique.

Seul le stage IV peut être réalisé en situation d'emploi, à condition de respecter les critères supplémentaires suivants :

- **Moyenne cumulative** : Avoir une moyenne cumulative minimale de 3,3, sans exception.
- **Évaluations de stage** : Présenter des évaluations finales des stages précédents qui démontrent, de manière qualitative, l'atteinte du développement des compétences professionnelles attendues.
- **Aucun échec en stage** : Ne pas avoir échoué à un stage précédent.
- **Rencontre d'information** : Participer à une rencontre d'information obligatoire animée par la coordonnatrice de stage.
- **Cours durant le stage** : Ne suivre aucun autre cours pendant le trimestre du stage, à l'exception de ceux prévus au programme de formation.

- **Formulaires d'appréciation** : Déposer deux formulaires d'appréciation des superviseurs des stages II et III
- **Entrevue** : Si nécessaire, participer à une entrevue avec la coordonnatrice de stage et le ou la professeur·e responsable pédagogique des stages pour contribuer au processus de sélection.

Le Module des sciences de l'éducation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'admission après analyse complète du dossier du ou de la stagiaire.

4. Processus de placement

Modalités de placement

Seule la coordonnatrice de stage de l'UQO est autorisée à confirmer officiellement un placement en stage. Aucune proposition provenant d'une direction d'établissement ou d'un centre de services scolaire ne constitue une entente officielle. Le ou la candidat·e doit vérifier directement le statut de son placement auprès de la coordonnatrice. L'entente de stage en situation d'emploi doit obligatoirement être signée par toutes les parties concernées avant le début du stage.

Processus de sélection

- Participation à la rencontre obligatoire présentant les exigences et modalités du stage.
- Envoi d'un courriel à la coordonnatrice de stage pour confirmer l'inscription officielle.
- Demande de complétion des formulaires d'appréciation des stages II et III par les superviseurs·es, transmis ensuite à la coordonnatrice.
- Analyse des dossiers par le Module des sciences de l'éducation et les responsables des stages.
- Communication des résultats aux candidats·es.
- Transmission d'une liste d'éligibilité aux services des ressources humaines des centres de services scolaires concernés.
- Validation, auprès de l'UQO, par le centre de services scolaire d'une offre de stage IV en emploi selon la liste d'éligibilité.

- Présentation du contexte au ou à la candidat·e, validation de son intérêt et obtention de son approbation.
- Envoi d'un courriel d'autorisation par le Module au centre de services scolaire.
- Le ou la stagiaire, appuyé·e par le centre de services scolaire, formule une demande d'autorisation provisoire d'enseigner au MEQ.
- Confirmation du placement en emploi par courriel.
- Signature de l'entente de stage par toutes les parties et retour du document à la coordonnatrice.

Conditions de placement

- Le contexte de stage doit correspondre aux exigences du programme.
- Respect du calendrier et des critères du stage.
- Éviter deux stages au même niveau scolaire dans une même école.
- Aucun lien de parenté avec le personnel ou les élèves du milieu de stage.
- Aucune affectation possible dans une école où un stage antérieur a déjà été réalisé.
- Le stage doit se dérouler dans la région du campus d'attache.
- Aucun changement de milieu n'est permis une fois le stage commencé.

Étapes résumées

1. **Rencontre obligatoire** : Assister à la rencontre d'information sur le stage en emploi.
2. **Confirmation d'intérêt** : Envoyer un courriel à la coordonnatrice pour confirmer l'intention.
3. **Évaluation des stages précédents** : Faire remplir les formulaires d'appréciation par les superviseur·es.
4. **Analyse des dossiers** : Traitement par le Module et communication des décisions.
5. **Liste d'admissibilité** : Transmise aux centres de services scolaires.
6. **Placement temporaire** : Affectation en stage régulier jusqu'à confirmation complète du stage en emploi.
7. **Validation par le centre** : Vérification de l'admissibilité avec l'UQO.

8. **Signature de l'entente** : Par toutes les parties au plus tard la première semaine de septembre.
9. **Demande d'autorisation au MEQ** : Déposée avec l'appui du centre de services scolaire.

5. Conditions spécifiées dans l'entente de stage en situation d'emploi

En plus des critères d'admissibilité, les conditions issues de l'entente de stage en situation d'emploi (Entente de stage en situation d'emploi), doivent être respectées par les parties impliquées.

6. Modalités de rupture de l'entente

En cas de difficultés ou de non-respect des conditions stipulées dans l'entente, une rencontre sera organisée entre les parties concernées (stagiaire, enseignant·e associé·e, établissement d'accueil, UQO) pour évaluer la situation et, au besoin, réviser ou mettre fin à l'entente.

Ces conditions sont essentielles pour garantir la réussite du stage en situation d'emploi et assurer une expérience enrichissante et formatrice pour toutes les parties.

7. Rôles et responsabilités des acteurs du stage

Le stage IV en situation d'emploi repose sur une coresponsabilité entre le ou la stagiaire, le milieu scolaire et l'université. Chaque acteur a un rôle précis à jouer afin d'assurer la qualité du stage, le développement professionnel et une évaluation juste et rigoureuse des compétences.

Stagiaire

Le ou la stagiaire doit obligatoirement être inscrit·e au stage IV, au séminaire IV ainsi qu'à tout autre cours prévu au programme pour le trimestre concerné. Il ou elle doit également :

- Assister à toutes les rencontres du séminaire, selon le calendrier établi, et respecter les exigences ainsi que les échéanciers des travaux à remettre.
- Planifier des périodes d'observation pour se familiariser avec le fonctionnement de l'école et les pratiques de l'enseignant·e associé·e.
- Ne pas effectuer de remplacements dans d'autres classes, même à titre de dépannage ou en situation d'urgence.

Témoignage d'un·e stagiaire *:*

« Il s'agit d'une immersion complète dans la profession. Ce stage m'a permis de mobiliser l'ensemble des compétences professionnelles. J'ai pu me découvrir réellement comme enseignant·e, car j'ai mis en place mes propres règles. »

Centre de services scolaire (CSS)

- Permettre au ou à la stagiaire de participer pleinement à ses cours universitaires, en assurant la flexibilité nécessaire à son horaire.
- Offrir un contrat de travail signé avant le début du stage, couvrant au moins 80 % d'une tâche complète pendant toute la durée du stage.
- Libérer l'enseignant·e associé·e afin d'assurer un accompagnement adéquat.
- Prévoir un soutien non évaluatif au ou à la stagiaire (par exemple : gestion de classe, adaptation de l'enseignement, évaluation des apprentissages).

Direction d'établissement scolaire

- Désigner un·e enseignant·e associé·e possédant de l'expérience dans le même champ, cycle, niveau ou contexte que le stage.
- Faciliter l'intégration du ou de la stagiaire dans l'école, en s'assurant qu'il ou elle soit bien soutenu·e et qu'il ou elle comprenne son rôle.
- Organiser une période de familiarisation avec la tâche avant le début du contrat, et sensibiliser l'équipe-école au contexte spécifique du stage en emploi.
- Superviser le déroulement du stage, s'assurer de la conformité de la tâche, valider la tenue du stage, collaborer avec l'UQO en cas de difficulté.

Enseignant·e associé·e mentor·e

- Permettre l'observation de la classe et échanger sur ces observations.
- Planifier des moments réguliers d'échanges pour approfondir la compréhension du métier et de la tâche d'enseignement.
- Observer le ou la stagiaire en situation d'enseignement, encourager la réflexion et offrir des rétroactions formatives.
- Agir comme ressource au quotidien pour soutenir l'apprentissage.
- Participer aux rencontres formelles avec le ou la superviseur·e de stage.
- Collaborer à l'analyse du cheminement professionnel du ou de la stagiaire et à l'élaboration de plans de soutien, au besoin.

Si l'enseignant·e n'enseigne pas au même niveau que le ou la stagiaire, il ou elle doit posséder une expérience significative au niveau ciblé et être situé·e à proximité pour favoriser un accompagnement efficace. Il est à noter qu'il n'est pas possible que deux enseignants·es accompagnent un·e même stagiaire.

Superviseur·e de stage universitaire

- Assurer un suivi pédagogique régulier par des visites en milieu de stage, des rencontres virtuelles ou téléphoniques.
- Évaluer les progrès du ou de la stagiaire selon les compétences attendues à ce niveau de formation.
- Offrir un encadrement académique permettant de surmonter les difficultés et de renforcer les pratiques professionnelles.

Module des sciences de l'éducation (UQO)

- Assurer le suivi académique du ou de la stagiaire.
- Veiller au respect des critères d'admissibilité (réussite des stages précédents, moyenne cumulative, etc.).
- Coordonner les placements et soutenir les stagiaires en cas de difficulté.
- Collaborer avec les partenaires scolaires pour s'assurer du bon déroulement du stage.
- Fournir les outils d'évaluation et les documents de référence.
- Attribuer une supervision universitaire et émettre la note finale.

8. Situations particulières et soutien

Dans le cadre d'un stage en situation d'emploi, certains imprévus peuvent survenir. En cas de difficulté, qu'elle soit personnelle ou professionnelle, le ou la stagiaire doit rapidement :

- Informer l'enseignant·e associé·e et/ou le ou la superviseur·e de stage, afin d'identifier des solutions appropriées.
- En cas de situation critique (conflit grave, problème de santé, etc.), un plan d'action concerté peut être élaboré avec l'UQO et la direction d'établissement pour garantir le bon déroulement du stage.

À la suite de l'analyse du comité de coordination des stages, des mesures de soutien peuvent être mises en place en cours de stage pour répondre à des besoins spécifiques ou à des situations imprévues. Ces mesures visent à favoriser la réussite du stage, dans le respect des exigences professionnelles.

Difficultés rencontrées en stage

- Toute difficulté observée (qu'elle soit pédagogique, relationnelle ou organisationnelle) doit être signalée sans délai.
- Une rencontre de concertation peut être convoquée afin d'analyser la situation avec les parties concernées.
- Au besoin, un plan de soutien est mis en œuvre, en collaboration avec le milieu et l'université. Ce plan permet de baliser la progression du ou de la stagiaire à l'aide d'objectifs clairs et mesurables.

Absences

- Le ou la stagiaire est tenue d'aviser immédiatement son milieu de stage et son ou sa superviseur·e de stage de toute absence.
- Des justificatifs peuvent être requis selon la nature de l'absence (maladie, urgence, etc.).
- En cas d'absences répétées ou prolongées, un ajustement du calendrier ou un prolongement du stage pourra être envisagé, selon la recommandation du comité de coordination des stages.

- Une absence non justifiée ou une interruption prolongée sans entente préalable peut mener à l'échec du stage.

Ressources disponibles

Pour favoriser l'intégration et la réussite des stagiaires en situation d'emploi, plusieurs ressources sont offertes :

- **Coordonnatrice de stage de l'UQO** : Pour toute question ou clarification concernant le déroulement du stage.
- **Documentation pédagogique** : Guides de stage, grilles d'évaluation et exemples de planification disponibles sur le site de l'UQO.
- **Formation théorique** : Offerte par l'UQO, elle couvre les compétences professionnelles essentielles à la pratique de l'enseignement.
- **Soutien psychosocial** : Service gratuit et confidentiel, accessible pour toute difficulté personnelle ou académique.
- **Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)** : Service d'accueil, de soutien et d'orientation en cas de situation de harcèlement, de discrimination ou de violence à caractère sexuel.
- **Protection des stagiaires en milieu de travail** : Informations et démarches à suivre en cas d'accident survenu durant le stage.

9. Les travaux

Pour permettre la réalisation d'un stage IV en situation d'emploi, des ajustements dans les modalités pédagogiques sont appliqués pour assurer un bon déroulement du stage et le développement optimal des compétences professionnelles du ou de la stagiaire.

Seules les stagiaires pour lesquels·les un stage en emploi aura été confirmé par l'UQO seront informés·es des modalités quant aux travaux à remettre en cours de stage. Le ou la superviseur·e de stage assigné·e en informera le ou la stagiaire.

10. La décision de faire un stage en situation d'emploi

Opter pour un stage en situation d'emploi représente une occasion précieuse de consolider ses compétences professionnelles tout en occupant pleinement le rôle d'enseignant·e. Ce type de stage favorise l'autonomie, accélère l'intégration au milieu scolaire et contribue de façon significative au développement professionnel. Toutefois, il comporte également des défis notables, liés notamment à la gestion de la charge de travail et à la conciliation entre les exigences du programme universitaire et les responsabilités liées à l'emploi. Cette section présente les avantages, les enjeux ainsi que des stratégies concrètes pour réussir pleinement cette expérience.

Forces du stage en emploi

Satisfaction et développement professionnel

- Le contexte d'emploi permet de constater directement les effets de ses interventions sur les élèves, ce qui procure un sentiment d'utilité et de valorisation professionnelle.
- Cette immersion favorise un apprentissage en profondeur, puisque les compétences sont développées en réponse à des besoins réels du milieu.

Autonomie et initiatives

- L'encadrement étant généralement moins directif que dans un stage régulier, cela permet de mettre à l'essai des approches pédagogiques adaptées à sa vision professionnelle.
- Cette marge de manœuvre renforce le sens des responsabilités et la capacité à exercer un jugement autonome.

Transition facilitée vers la profession

- L'expérience accélère le développement de l'identité professionnelle et la compréhension des rouages de la profession.
- Elle offre une exposition concrète aux réalités du milieu scolaire : collaboration, planification, évaluation, gestion des imprévus, etc.

Enjeux à considérer

Conciliation des rôles

Le défi central consiste à répondre simultanément aux attentes liées au statut d'étudiant·e en stage (ex. : production d'artefacts, rencontres de supervision, travaux universitaires) et à celles liées à l'emploi (gestion de classe, planification, communication avec les familles, etc.). Une planification rigoureuse devient alors essentielle.

Complexité de la gestion de classe

Sans la présence constante d'un·e enseignant·e associé·e, il faut composer seul avec des groupes parfois complexes. Cela exige de solides compétences en gestion de comportements, une capacité d'adaptation élevée et une résilience face aux imprévus.

Intégration à l'équipe-école

L'intégration rapide dans une équipe déjà établie peut présenter des défis, notamment lorsque les pratiques pédagogiques ou les visions éducatives diffèrent. Une attitude d'ouverture et un effort proactif de collaboration sont essentiels.

Charge de travail et stress

L'accumulation des responsabilités professionnelles et académiques peut générer une surcharge. La maîtrise du temps, l'établissement de priorités et des stratégies efficaces de gestion du stress deviennent des conditions essentielles à la réussite.

Stratégies pour réussir son stage en emploi

Planification structurée des suivis universitaires

- Établir un calendrier clair dès le début du stage pour les observations, les rétroactions et les rencontres de suivi.
- Anticiper les périodes de forte charge afin d'éviter les accumulations.

Observation préalable

- Dans la mesure du possible, observer le fonctionnement de la classe avant la prise en charge formelle, particulièrement au préscolaire où les routines et les approches sont spécifiques.

Recherche de soutien

- Mobiliser les ressources disponibles (direction, collègues, superviseur·e) dès l'apparition de difficultés, afin de prévenir l'épuisement et favoriser des ajustements rapides.

Organisation et anticipation

- Mettre en place des outils de planification hebdomadaire ou mensuelle pour équilibrer la préparation pédagogique, les corrections et les exigences universitaires.
- Préparer à l'avance les évaluations, les documents à remettre et les séquences d'enseignement pour éviter le travail en urgence.

Maintien de l'équilibre personnel

- Prévoir du temps pour les loisirs et le repos afin de préserver la santé mentale et physique.
- Développer des routines de récupération (ex. : activité physique, pauses numériques, moments en nature) qui aident à gérer la pression.

Participation active à la vie scolaire

- S'impliquer dans les activités de l'école (réunions, projets spéciaux, sorties) pour favoriser l'intégration sociale et démontrer son engagement.
- Utiliser ces occasions pour créer des liens professionnels enrichissants et durables.

Outils de gestion de classe et d'évaluation

- Mettre en œuvre des stratégies différenciées pour répondre aux divers besoins des élèves.
- Utiliser des outils de suivi rigoureux pour documenter les progrès et ajuster les interventions en temps réel.

Même avec une expérience préalable, certains défis peuvent surgir, en particulier lors de l'intégration à un nouveau milieu scolaire ou face à des attentes inhabituelles.

Défis courants

- **Culture organisationnelle** : Comprendre rapidement les normes implicites, les routines locales et les valeurs éducatives en vigueur.
- **Pression et surcharge** : Faire face à un rythme intense peut entraîner du stress, surtout lorsqu'il y a un manque de temps pour assimiler les nouvelles attentes.
- **Communication professionnelle** : Il peut y avoir des malentendus liés aux rôles, aux responsabilités ou à la hiérarchie.
- **Gestion de classe** : La complexité de certaines dynamiques (élèves en difficulté, enjeux relationnels) peut dépasser les compétences initiales.

Moyens de soutien et ressources utiles

- **Communication transparente et continue** : Instaurer un climat de confiance avec les collaborateurs directs, permettant d'aborder ouvertement les défis rencontrés.
- **Soutien psychologique** : Accès à un service de consultation ou à des références externes en cas de besoin.
- **Formations ciblées** : Ateliers ou webinaires sur des thèmes comme la gestion de classe, la communication ou la régulation du stress.
- **Outils de gestion du temps** : Modèles de planification, listes de tâches prioritaires, applications de suivi du travail.
- **Communautés de stagiaires** : Groupes d'échange entre stagiaires pour partager des expériences, du matériel et des stratégies concrètes.

11. Conclusion

Le stage en situation d'emploi, bien que non obligatoire et réalisé sur une base volontaire, représente une opportunité précieuse pour les futurs·es enseignants·es qui répondent à certains critères spécifiques. Il permet de combiner une expérience professionnelle réelle avec le développement des compétences pédagogiques essentielles. Toutefois, réussir ce type de stage nécessite une préparation adéquate, une bonne gestion de la charge de travail et une collaboration étroite avec les acteurs du milieu.

En suivant les recommandations et stratégies proposées dans ce document, les stagiaires pourront aborder ce type de stage avec confiance, tout en s'assurant de répondre aux critères attendus. Bien encadré, ce stage permet de concilier enrichissement personnel, autonomie professionnelle et intégration progressive au milieu scolaire.

Annexes

Stage IV en situation d'emploi ou stage régulier ?

Documents de référence

Stage IV en situation d'emploi ou stage régulier ?

Une réflexion personnelle pour guider ton choix

Te voilà à un moment décisif de ton parcours universitaire. Après des années d'études, de stages formatifs et d'apprentissages théoriques, une importante décision se présente à toi : réaliser ton stage final en situation d'emploi ou opter pour un stage régulier avec un·e enseignant·e associé·e ? Cette réflexion t'aidera à explorer ce choix avec profondeur, en tenant compte de qui tu es, où tu en es dans ton développement professionnel, et où tu souhaites aller.

Qui suis-je comme futur·e enseignant·e ?

Prends un moment pour réfléchir à ton parcours jusqu'ici :

- Comment se sont déroulés mes stages précédents ? Quels retours ai-je reçus de mes superviseurs ?
- Est-ce que je me sens déjà à l'aise devant une classe, capable de gérer l'imprévu ?
- Comment est-ce que je réagis quand je me retrouve seul·e face à des situations complexes ?
- Ai-je tendance à chercher des validations ou suis-je confiant·e dans mes décisions pédagogiques ?
- Quelles sont les forces que mes enseignants·es associés·es ont identifiées chez moi ?
- Dans quels domaines ai-je encore besoin d'accompagnement et de modelage ?

Mon style d'apprentissage professionnel

Nous apprenons tous différemment. Réfléchis à ta façon d'évoluer comme professionnel·le :

- Est-ce que j'apprends mieux en observant puis en reproduisant, ou en me lançant dans l'action ?
- Ai-je besoin de rétroaction immédiate ou est-ce que je préfère réfléchir seul·e à ma pratique ?
- Est-ce que je m'épanouis davantage dans l'autonomie ou dans la collaboration étroite ?

- Comment ai-je vécu les moments où j'ai dû prendre en charge une classe sans filet de sécurité ?
- La perspective d'être l'unique responsable de ma classe m'enthousiasme-t-elle ou m'inquiète-t-elle ?

Ma vie au-delà de l'université

Ton choix de stage s'inscrit dans une réalité personnelle qu'il ne faut pas négliger :

- Ma situation financière me permet-elle de privilégier l'apprentissage au revenu ?
- Comment est mon niveau d'énergie après ces années d'études ?
- Ai-je des responsabilités familiales ou personnelles à considérer ?
- Mon réseau de soutien est-il solide pour m'accompagner dans les moments difficiles ?
- Suis-je dans une période de ma vie où je peux me permettre de prendre des risques, ou ai-je besoin de stabilité ?

Les couleurs du stage en situation d'emploi

Ce type de stage t'offre une immersion profonde dans la profession, avec ses avantages et ses défis :

Ce que tu pourrais y gagner :

- Une véritable autonomie professionnelle, sans le "filet de sécurité" d'un·e enseignant·e associé·e.
- La fierté de voir l'impact direct de tes décisions sur l'apprentissage de TES élèves.
- Une transition plus naturelle vers ton futur rôle d'enseignant·e diplômé·e.
- Une compensation financière qui peut alléger ton budget étudiant.
- La construction d'une identité professionnelle forte et affirmée.
- Une expérience précieuse à valoriser lors des entretiens d'embauche.

Les défis que tu pourrais rencontrer :

- La solitude face à certaines décisions pédagogiques complexes.
- La pression de performer sans le droit à l'erreur qu'offre un stage régulier.

- Le jonglage parfois étourdissant entre les exigences du milieu et celles de l'université.
- Des moments de doute plus intenses sans la validation quotidienne d'un·e enseignant·e associé·e.
- La gestion simultanée de l'enseignement, de l'évaluation et des travaux universitaires.

Les nuances du stage régulier

Le stage supervisé avec un·e enseignant·e associé·e présente un autre visage de l'apprentissage professionnel :

Ce qu'il peut t'offrir :

- L'accompagnement précieux d'un·e enseignant·e expérimenté·e au quotidien.
- Un espace plus sécuritaire pour essayer, risquer et parfois échouer sans conséquences majeures.
- Des rétroactions immédiates pour ajuster ta pratique en temps réel.
- L'observation directe de stratégies pédagogiques éprouvées.
- La possibilité de te concentrer pleinement sur ton développement professionnel sans préoccupations administratives.

Ce que tu pourrais y manquer :

- L'expérience de la pleine responsabilité professionnelle.
- Une rémunération pour ton travail.
- L'autonomie complète dans tes choix pédagogiques.
- La reconnaissance statutaire d'un·e "vrai·e" enseignant·e par les élèves et collègues.
- L'occasion de te démarquer comme professionnel·le à part entière.

Questions personnelles à se poser

- Quand j'imagine me retrouver seul·e face à une classe difficile, qu'est-ce que je ressens ?
- Est-ce que je me sens prêt·e à assumer l'entière responsabilité des apprentissages de mes élèves ?

- Ai-je encore besoin d'un modèle au quotidien ou suis-je prêt·e à voler de mes propres ailes ?
- À quel point la sécurité financière influence-t-elle ma décision ?
- Est-ce que je préfère consolider mes acquis en douceur ou plonger dans le grand bain ?
- Comment est-ce que je me visualise dans mon stage final : comme un·e apprenant·e supervisé·e ou comme un·e professionnel·e autonome ?

Visualise ton quotidien dans chaque scénario

En stage d'emploi : Imagine-toi arriver à l'école un matin. C'est TA classe, TES élèves. Tu prends les décisions, tu assumes les conséquences. Tu participes aux réunions comme collègue à part entière. Tu reçois les parents lors des rencontres. Le soir, tu prépares tes cours tout en rédigeant les travaux exigés par l'université. Tu te sens parfois submergé(e), mais profondément stimulé·e par cette responsabilité. Ton ou ta superviseur·e de stage universitaire vient t'observer occasionnellement, mais le reste du temps, tu navigues par toi-même.

En stage régulier : Tu arrives en classe aux côtés de ton enseignant·e associé·e. Vous discutez des activités du jour. Tu prends en charge certaines périodes sous son regard bienveillant. Après la classe, vous analysez ensemble ce qui a fonctionné et ce qui pourrait être amélioré. Tu observes comment il ou elle gère certaines situations délicates. Tu as l'espace pour essayer des approches innovantes, sachant qu'il ou elle pourra intervenir si nécessaire. Tu te concentres sur l'amélioration de ta pratique sans porter le poids des responsabilités administratives.

Ton projet professionnel à long terme

- Ce stage final s'inscrit-il dans un milieu où tu aimerais enseigner plus tard ?
- Veux-tu te démarquer rapidement pour obtenir un poste dès l'obtention de ton diplôme ?
- Préfères-tu peaufiner ta pratique avant de te lancer pleinement dans la profession ?
- Comment ce choix s'aligne-t-il avec ta vision de toi-même comme enseignant·e ?
- Quelle histoire veux-tu raconter lors de tes futures entrevues d'embauche ?

Et si je choisis le stage en emploi...

Si tu optes pour cette voie, voici quelques stratégies pour réussir :

- Identifie dès le départ 2-3 collègues expérimentés vers qui tu pourras te tourner.
- Crée un système d'organisation robuste pour gérer simultanément enseignement et exigences universitaires.
- Réserve des moments sacrés dans ta semaine pour la réflexion et le ressourcement.
- Documente régulièrement tes apprentissages et défis pour ton portfolio.
- N'hésite pas à demander de l'aide avant que les difficultés ne s'accumulent.
- Célèbre tes petites victoires quotidiennes pour maintenir ta motivation.

Et si je choisis le stage régulier...

Pour maximiser cette expérience :

- Communique clairement à ton enseignant·e associé·e tes objectifs de développement.
- Demande progressivement plus d'autonomie au fur et à mesure que ta confiance grandit.
- Profite de cette occasion pour observer différentes stratégies et approches.
- Questionne les pratiques observées pour approfondir ta compréhension.
- Construit consciemment ta propre identité professionnelle, même sous supervision.

Un bilan personnel pour éclairer ton choix

Prends le temps de compléter ces phrases :

- "Je me sens le ou la plus confiant·e quand je..."
- "J'ai encore des doutes concernant ma capacité à..."
- "Dans cinq ans, je me vois comme un·e enseignant·e qui..."
- "Ce dont j'ai le plus besoin pour mon développement professionnel actuel, c'est..."
- "Ma plus grande peur concernant le stage en emploi serait...

- "Ce qui m'attire le plus dans le stage régulier, c'est..."
- "Ma décision finale reflète ma valeur professionnelle de..."

Témoignages (à méditer)

Stage en emploi : *"Les premières semaines ont été intenses, parfois écrasantes. Mais quelle fierté quand j'ai vu les progrès de mes élèves, sachant que c'était MON travail, MES choix pédagogiques ! J'ai développé une résilience et une confiance que je n'aurais jamais acquises autrement. Oui, c'était exigeant, mais je ne regrette rien."*

Stage régulier : *"Mon enseignante associée était exceptionnelle. J'ai pu observer ses stratégies, puis les adapter à ma façon. Elle me laissait essayer des approches nouvelles et m'offrait des rétroactions précieuses. J'ai pu peaufiner ma pratique dans un environnement sécurisant avant de prendre mon envol."*

Stage en emploi : *"J'ai découvert des ressources en moi que je ne soupçonnais pas. Face aux défis, j'ai dû trouver mes propres solutions. Ce n'était pas toujours facile, mais j'ai terminé mon stage avec une confiance inébranlable en mes capacités et une expérience professionnelle concrète."*

Stage régulier : *"J'avais besoin de consolider certains aspects de ma pratique avant de me lancer seul. Ce stage m'a permis d'affiner mes techniques d'évaluation et ma gestion de classe dans un cadre rassurant. Je me sens maintenant prêt à voler de mes propres ailes."*

Quelle que soit ta décision, rappelle-toi qu'il n'y a pas de chemin unique vers l'excellence en enseignement. Chaque parcours est valable s'il correspond à tes besoins, à ta personnalité et à tes aspirations. L'important est de faire un choix éclairé qui te permettra de terminer ta formation avec confiance et enthousiasme pour la belle carrière qui t'attend.

Bonne réflexion et bon succès dans cette dernière étape de ton parcours universitaire !

Documents de référence

Voici une liste des principaux documents de référence relatifs au stage IV en situation d'emploi, à consulter pour assurer le bon déroulement du stage et la conformité aux attentes.

1. **Référentiel de compétences professionnelles en enseignement (MEQ, 2020)**
    - Ce document définit les compétences attendues des futurs enseignants et guide l'évaluation des stagiaires.

2. **Guide de l'UQO pour le stage IV**
    - Document officiel détaillant les modalités et les exigences du stage, fourni par le Module des sciences de l'éducation.

3. **Outils d'évaluation** :
    - **Questionnaire d'autoévaluation** : À remplir par le ou la stagiaire (facultatif).
    - **Fiche d'évaluation du stage** : Remplie par le ou la superviseur·e de stage universitaire et le ou la mentor·e, basée sur les critères de compétence et de performance.

4. **Formulaire de déclaration d'absence (campus Saint-Jérôme)**
    - À soumettre en cas d'absences pendant le stage, afin de justifier la situation.